

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 29
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 3

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-huit et le 26 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 20 septembre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

☎ 05.62.89.22.89

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, Mme FLORENCE TOULZE, M. PHILIPPE BAUMLIN, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, Mme MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, Mme KATY COLDER, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, Mme NATHALIE GAUVRIT, M. DENIS MOLET, Mme NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. ERWAN DANIEL, Mme CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, (Pouvoir donné à Mme BRIGITTE BEC), M. JACQUES DAHAN (Pouvoir donné à Mme CLAUDE RIERA), Mme ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. ERWAN DANIEL)

Était absente excusée : Mme ISABELLE SEROR

Monsieur FREDERIC BAMIERE a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2018/83

Objet : Modification de la délibération 2017-75 du 12 juillet 2017 portant sur les Indemnités de fonction des élus

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le tableau des indemnités à ce jour :

Nom de l'élu	Prénom	Qualité	Indice brut terminal de la Fonction Publique	Brut Mensuel	Net Mensuel	Ecrêtement
PERE	Marc	Maire	65,00 %	2 515 ,92	1 812.01	Non
NAVARRO	Yvan	Adjoint	26,50 %	1 025,72	816,18	Non
BEC	Brigitte	Adjointe	26,50 %	1 025,72	816,18	Non
GODEAS	Isabelle	Adjointe	26.50 %	1 025.72	838.35	Non
TOULZE	Florence	Adjointe	26,50 %	1 025,72	816.18	Non
BAUMLIN	Philippe	Adjoint	21,67 %	838,77	667,42	Non
PIEROT	Sylvie	Adjointe	21,67 %	838,77	685,53	Non
ROUX	Laurent	Adjoint	26,50 %	1 025,72	816,18	Non
GUEDES	Monique	Adjointe	26,50 %	1 025,72	816,18	Non

Envoyé en préfecture le 27/09/2018

Reçu en préfecture le 27/09/2018

Affiché le 27 SEP. 2018

ID : 031-213105612-20180927-D2018_83-DE

ROFE	David	Adjoint	26,50 %	1 025,72	838,35	Non
CHAVE	Michèle	Conseillère déléguée	4,83 %	186,95	152,79	Non
BAMIERE	Frédéric	Conseiller délégué	4,83 %	186,95	148,75	Non
COLDER	Katy	Conseillère déléguée	4,83 %	186,95	148,75	Non
FEUILLERAT	Joël	Conseiller délégué	4,83 %	186,95	164,92	Non

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier la délibération 2017-75 du Conseil Municipal du 12 juillet 2017 relative aux indemnités des élus de la façon suivante :

Nom de l'élu	Prénom	Qualité	Indice brut terminal de la fonction publique	Brut Mensuel	Net Mensuel	Ecrêtement
PÈRE	Marc	Maire	65,00%	2 515,92 €	1 785,50 €	Non
NAVARRO	Yvan	Adjoint	26,50%	1 025,72 €	797,35 €	Non
BEC	Brigitte	Adjointe	26,50%	1 025,72 €	797,35 €	Non
GODEAS	Isabelle	Adjointe	26,50%	1 025,72 €	819,74 €	Non
FEUILLERAT	Joël	Adjoint	26,50%	1 025,72 €	879,41 €	Non
BAUMLIN	Philippe	Adjoint	21,67%	838,77 €	652,02 €	Non
PIEROT	Sylvie	Adjointe	21,67%	838,77 €	670,41 €	Non
ROUX	Laurent	Adjoint	26,50%	1 025,72 €	797,35 €	Non
GUEDES	Monique	Adjointe	26,50%	1 025,72 €	797,35 €	Non
ROFE	David	Adjoint	26,50%	1 025,72 €	819,74 €	Non
CHAVE	Michèle	Conseillère déléguée	4,83%	186,95 €	149,42 €	Non
BAMIERE	Frédéric	Conseiller délégué	4,83%	186,95 €	145,32 €	Non
COLDER	katy	Conseillère déléguée	4,83%	186,95 €	145,32 €	Non

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adopter le tableau suivant avec effet au 1^{er} octobre 2018,
- De faire évoluer les indemnités de fonction des élus conformément à l'évolution de l'indice brut terminal de la Fonction Publique.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'adopter le tableau suivant avec effet au 1^{er} octobre 2018,
- De faire évoluer les indemnités de fonction des élus conformément à l'évolution de l'indice brut terminal de la Fonction Publique.

- Transmis le
- Affiché le

27 SEP. 2018
27 SEP. 2018

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFE

Pour copie conforme,

Le Maire,

